



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Belle-Vue

N° de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD
ÉCOLE BELLE-VUE**

**Procès-verbal de la troisième séance du conseil d'établissement tenue
le mardi 25 février 2020 à 18 h 30,
à l'école Belle-Vue.**

ÉTAIENT PRÉSENTES

M^{me} Mélanie Dion, parent, PRÉSIDENTE
M^{me} Guylaine Boutin, parent
M^{me} Valérie Chabot-Blais, parent
M^{me} Jessy Coulombe, parent
M^{me} Louise St-Hilaire, enseignante en orthopédagogie
M^{me} Isabelle St-Pierre, enseignante
M^{me} Julie Thibaudeau, enseignante

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

M. Dany Ringuette, directeur
M^{me} Michèle Boutin, représentante de la communauté

ÉTAIT ABSENTE

M^{me} Audrey Dominique, représentante du service de garde

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18 H 30

1.1. Accueil, présence et quorum

La présidente accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18 h 30.

1.2. Nomination d'un ou d'une secrétaire

M^{me} Louise St-Hilaire accepte de faire le secrétariat.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Belle-Vue

N° de résolution
ou annotation

2. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public n'est présent à cette séance.

CÉ n° 20-02-25-01

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M^{me} Jessy Coulombe, appuyé par M^{me} Isabelle St-Pierre, et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CÉ n° 20-02-25-02

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 DÉCEMBRE 2019

Il est proposé par M^{me} Valérie Chabot-Blais, appuyé par M^{me} Julie Thibaudeau et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 3 décembre 2019 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

M. Dany Ringuette présente aux membres le dossard de l'équipe sportive avec le nouveau logo de l'école (Les Coyotes).

Il informe que le *Festival du livre Scholastic* fût une belle réussite.

Les élèves de la maternelle 4 ans à la 4^e année sont allés à l'Aquarium de Québec. Cette sortie d'hiver a été une belle expérience. Aussi, les élèves de 5^e et 6^e années sont allés skier au Mont-Orignal. Nous avons eu une belle participation des élèves.

L'organisation scolaire sera présenté à la prochaine séance du conseil d'établissement.4



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Belle-Vue

N° de résolution
ou annotation

CÉ n° 20-02-25-03

6. ADOPTION D'UN NOUVEAU MEMBRE : MARIE-MADELEINE SIROIS, REPRÉSENTANTE DE LA COMMUNAUTÉ

Il y aura un deuxième membre représentant la communauté qui sera présent au conseil d'établissement, soit M^{me} Marie-Madeleine Sirois.

Il est proposé par M^{me} Louise St-Hilaire, et résolu :

QUE le nouveau membre représentant la communauté soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7. INFORMATION SUR LE FONDS 2

À ce jour, il y a 5 001 \$ dans le fonds 2. Ce montant inclus les ventes de barres de chocolat de l'an passé.

8. CORRESPONDANCE

Il n'y a aucune correspondance.

9. ENTENTE ENTRE L'ÉCOLE ET LA MUNICIPALITÉ

M. Dany Ringuette informe les membres de la possibilité d'une entente entre l'école et la municipalité d'Armagh. Des rencontres ont débuté à ce sujet. Il nous mentionne que ce partenariat pourra donner des subventions supplémentaires à l'école. Cette entente prévoit entre autres le partage des installations.

10. PROJET STATIONNEMENT

M. Dany Ringuette informe les membres des nouveaux développements du projet stationnement. Le projet est actuellement en appel d'offres.

Voici ce qui sera fait :

- L'asphalte sera refait de la rue jusqu'au stationnement des autobus.
- Un trottoir partira de la rue Principale jusqu'à l'école.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Belle-Vue

N° de résolution
ou annotation

- Il y aura un débarcadère isolé pour les piétons; les voitures n'y auront pas accès.
- 31 cases de stationnement seront aménagées.
- Le carrefour giratoire sera utilisé seulement par les autobus, et ce, à l'arrivée le matin et au départ en fin de journée.
- Une nouvelle clôture sera installée à l'entrée, donc les parents devront se stationner pour laisser leur enfant à l'école.
- Un cabanon sera mis en place.

Le projet ne touche pas le stationnement actuel. À ce jour, le projet stationnement est évalué à 600 000 \$.

Les travaux devraient débuter à la dernière semaine d'école.

11. PROJET COUR D'ÉCOLE

Prochaine étape : les enseignants se rencontreront pour établir les zones ainsi que le choix des installations (exemple : une zone de relaxation).

CÉ n° 20-02-25-04

12. ADOPTION D'UNE DÉROGATION À L'HORAIRE POUR UNE SORTIE SCOLAIRE EN JUIN *LIP 87*

L'approbation d'une demande de dérogation est demandée au conseil d'établissement pour la sortie du 16 juin 2020 au PEPS de l'Université Laval. Le départ se ferait de l'école à l'heure du début des classes et l'arrivée à l'école serait vers 16 h 15 – 16 h 30. Les parents devront venir chercher leurs enfants à l'école.

Il est proposé par M^{me} Jessy Coulombe, appuyé par M^{me} Julie Thibaudeau et résolu :

QUE la dérogation demandée pour le 16 juin 2020 soit adoptée telle que déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

13. PROJET DE LOI 40

M^{me} Jessy Coulombe partage un document qui sera offert aux parents et explique les grandes lignes.

- Il n'y a plus d'élection de commissaires.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Belle-Vue

N° de résolution
ou annotation

- Les dirigeants ont jusqu'en juin pour créer le conseil d'administration du centre de services, soit 1 par district et il y en aura 5 au total.
- Il y aura des représentants par district.
- Les conseils d'établissement vont un peu changer l'an prochain; il faudra s'approprier les nouveaux pouvoirs.
- À l'assemblée, il devra y avoir 2 substituts pour le conseil d'établissement.
- La formation sera obligatoire pour faire partie du conseil d'établissement.
- La direction aura dorénavant un droit de regard sur les résultats des élèves.
- Les recommandations retenues par la Fédération des parents sont présentées à la fin du document.

14. COMITÉ DE PARENTS

- Formation sur le stress, l'anxiété et la performance avec M^{me} Paule Lévesque. Très intéressant!
- Conseil général en avril : M^{me} Jessy Coulombe est déléguée pour le congrès en mai prochain.
- Résultat du programme d'anglais intensif : il n'y a pas d'écart significatif au niveau des résultats en comparaison du programme régulier.
- Vote pour le district.
- Calendrier scolaire 2020-2021 (accessible sur le site de la Commission scolaire).
- Calendrier de formation avec la Fédération : 25 \$ pour assister au webinaire (sur le site de la Fédération).

15. ENSEIGNANTS

- Carnaval d'hiver : Les enfants vont patiner les fins de semaines avec les parents.
- Dernière semaine avant la semaine de relâche : Diverses activités sont organisées aux dernières périodes de certaines journées.

16. SERVICE DE GARDE

Il n'y a aucun suivi, car M^{me} Audrey Dominique sera de retour après le congé de Pâques.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Belle-Vue

N° de résolution
ou annotation

CÉ no 20-02-25-05

17. AUTRES SUJETS

17.1. Photo scolaire (suivi)

Il y a une décision à prendre concernant le choix du fournisseur, soit :

- Magenta (forfait à 35 \$)
- Photonik Plus (pas de commande en ligne)
- Photo Belco (1^{er} kit à 32 \$ et 50 % à partir du 3^e enfant)

On retient Belco pour la 1^{re} semaine de novembre.

Il est proposé par M^{me} Isabelle St-Pierre, appuyé par M^{me} Valérie Chabot-Blais et résolu :

QUE la compagnie réservée soit adoptée telle que déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ no 20-02-25-06

18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 20 H 15

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par M^{me} Guylaine Boutin, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Mélanie Dion
Présidente

Dany Ringuette
Directeur